

Mécénat



“Soutenir.”

Le partenariat qui existe entre CEMEX et la LPO depuis 2003 s'articule en deux volets, indissociables et complémentaires. Le présent livret, «Soutenir», présente le volet mécénat du partenariat. Vous trouverez des informations sur le volet actions terrain dans le livret intitulé «Agir».



En ouverture.

Dès le début du partenariat avec la LPO, CEMEX a souhaité adosser leurs travaux communs à un mécénat en faveur de programmes de préservation du patrimoine naturel gérés par la LPO.

CEMEX reconnaît l'urgence de protéger la biodiversité, tant pour la multitude de services qu'elle rend à l'Homme, que pour sa valeur propre. Par le mécénat environnemental, CEMEX apporte son soutien aux équipes de la LPO qui réalisent un travail primordial pour la conservation du vivant.

Ce mécénat environnemental concrétise notamment l'engagement pris par CEMEX dans sa politique en faveur du développement durable pour élargir le périmètre de responsabilité de l'entreprise. Il répond également aux objectifs de la Stratégie Nationale

pour la Biodiversité qui invite tous les acteurs de la société à «investir dans un bien commun, le patrimoine écologique».

Le mécénat CEMEX-LPO soutient deux types de programmes : la conservation d'espaces naturels menacés et la protection d'espèces sensibles. Plus récemment, il s'est également ouvert à des programmes pédagogiques et de sciences participatives.

Le choix des programmes est effectué par la LPO suite à un appel d'offres interne auprès de ses associations locales. A côté de mécénats emblématiques, ce mode de sélection permet également d'attribuer des fonds à des programmes pour lesquels les financements publics et privés sont souvent plus difficiles à trouver.

Ainsi, depuis 2003, CEMEX a soutenu près de quarante programmes répartis sur l'ensemble du territoire français. Trois d'entre eux vous sont présentés dans les pages qui suivent.

38

C'EST LE NOMBRE DE PROGRAMMES LPO DE PRÉSERVATION D'ESPACES ET D'ESPÈCES SOUTENUS PAR CEMEX DEPUIS 2003.

Préserver les espaces, les espèces et sensibiliser, c'est naturel !

Exemples de programmes «espaces» soutenus par CEMEX :

- Conservation des habitats sous-marins de la réserve naturelle des Sept-Iles (Côtes-d'Armor)
- Restauration de la ferme du «Grand Mothais» en marais poitevin
- Gestion de l'hydraulique et suivis biologiques en marais breton
- Aménagement de la réserve ornithologique de Saint-Cyr (Vienne)
- Amélioration du réseau de points d'eau favorables à la biodiversité (Aveyron)
- Gestion de la réserve naturelle régionale des Partias-Condamine (Hautes-Alpes)

Exemples de programmes «espèces» soutenus par CEMEX :

- Plan d'actions «Migration»
- Coordination nationale du réseau d'observation de la cigogne noire
- Sauvegarde des râles des genêts dans les basses vallées angevines
- Plan de sauvegarde des vautours des Grands Causses, et en particulier du vautour moine
- Aménagement favorable à la nidification et au retour du faucon pèlerin en milieu anthropique
- Protection et gestion en faveur de la nidification des guifettes noires en marais de Rochefort

Protection de la loutre et du vison d'Europe en marais de Rochefort • Suivi et protection des sites de nidification de guifettes moustacs en Brenne • Programme d'actions en faveur du vanneau huppé en Franche-Comté

Exemple de programme «pédagogique»

soutenu par CEMEX :

- Développement de l'Observatoire des oiseaux des jardins

Éditos

sous la plume de...

Allain Bougrain Dubourg
Président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux



Si l'érosion de la biodiversité constatée actuellement nous inquiète en tant que naturaliste, elle nous menace en tant qu'homme. Par son ampleur, en effet, on atteint au fonctionnement même de la biosphère. Les enjeux sont cruciaux puisque nos sociétés reposent in fine sur les services rendus par la nature. Pour répondre à ces défis immenses, nous avons besoin du concours de toutes les forces vives de la société si tant est que leurs valeurs rejoignent les nôtres. Le mécénat environnemental est l'un des outils efficaces à disposition. La LPO est l'une des principale asso-

ciations de protection de la nature de France. Elle œuvre au quotidien en faveur de la protection des espèces, de leurs habitats naturels et de la sensibilisation du plus grand nombre. Depuis son origine, le partenariat LPO - CEMEX comporte un volet mécénat grâce auquel la LPO mène de multiples actions sur le terrain par le biais de son réseau. Depuis 2003, le bilan de ces actions de mécénat, à travers la diversité des programmes soutenus et les résultats obtenus, montre assurément que la volonté des hommes et les moyens financiers, font dans le domaine de l'environnement, bon ménage.

«Depuis son origine, le partenariat LPO - CEMEX comporte un volet mécénat grâce auquel la LPO mène de multiples actions sur le terrain par le biais de son réseau.»



Michel André
Président de CEMEX France

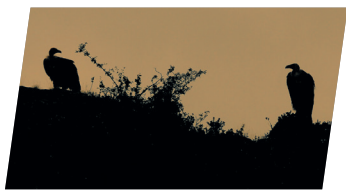
CEMEX, leader des matériaux de construction nécessaires à l'aménagement du territoire, s'est engagé dès les années 1990 en faveur du développement durable. L'entreprise réduit les pressions induites par ses activités en favorisant la meilleure insertion environnementale de ses sites, tout en produisant des matériaux toujours plus performants. Sortant du cadre de ses activités et soucieux de contribuer à des projets d'intérêt général, CEMEX a souhaité s'impliquer dans le mécénat environnemental. Le partenariat que nous avons construit depuis 2003 avec la LPO est le reflet de

cette volonté. En complément des actions communes favorisant la biodiversité sur nos sites, nous soutenons plusieurs programmes gérés par cette association portant sur la conservation d'espaces naturels menacés, la protection d'espèces sensibles et la sensibilisation des citoyens. Ce mécénat nous permet de participer plus largement à la lutte contre l'érosion de la biodiversité, en cohérence avec la stratégie nationale et régionale de l'Etat. Ainsi, nous sommes fiers de contribuer à de nombreux programmes de la LPO dont certains, emblématiques, sont présentés dans cette brochure.

862 000 €

C'EST LE MONTANT GLOBAL
DU MÉCÉNAT DEPUIS 2003.

Retour des vautours dans



Couple en observation.

Le statut des vautours dans le monde est particulièrement préoccupant. En France, l'arrêt de la transhumance, les règles modernes d'élevage, des actes de malveillance, d'empoisonnement ou encore l'abattage et la chasse au trophée ont eu raison des populations françaises de vautours au XIX^e siècle. Aujourd'hui, le partenariat CEMEX/LPO concourt efficacement au retour de ces rapaces sur notre territoire.

Vautour fauve.



les Grands Causses : une grande cause.

**UN MÉCÉNAT
QUI SE SPÉCIALISE**

Pour la période 2006-2012

Dans la région des Grands Causses (Aveyron, Lozère, Gard), évoluent trois des quatre espèces de vautours présentes en France : le vautour fauve, le vautour moine et le vautour percnoptère. La densité humaine relativement faible, le pastoralisme important et les zones de falaises d'une hauteur moyenne de 100 mètres, sont autant de facteurs favorisant la présence de colonies de vautours ainsi que leur reproduction. Ces différents oiseaux fréquentent, dans cette région, un territoire de plus de 500 000 hectares et augmentent, un peu plus chaque année, leur zone de prospection alimentaire.

Un retour au service de la biodiversité, mais également de la santé publique...

L'aire de distribution des vautours est étroitement associée aux parcours des herbivores sauvages et domestiques. Et c'est heureux, car ils assurent l'élimination des carcasses et limitent ainsi l'apparition de foyers pathogènes. C'est pourquoi les bergers les res-



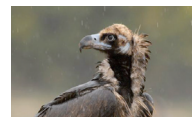
pectent, sachant recourir à leurs services. Afin d'assurer la pérennité des populations de vautours dans les Grands Causses, la LPO, avec le soutien de CEMEX, procède à la construction de placettes d'alimentation chez des éleveurs. Chaque projet de

«Pour pérenniser les populations de vautours dans les Grands Causses, on procède à la construction de placettes d'alimentation chez des éleveurs.»

création de placette d'alimentation fait l'objet d'une autorisation préfectorale par arrêté. L'éleveur s'engage alors à respecter un cahier des charges, afin d'assurer le bon fonctionnement du système. Un suivi

technique permet de vérifier l'efficacité du dispositif mais également son attractivité vis-à-vis des vautours. L'éleveur ravitaille sa placette à partir des cadavres d'ovins et/ou de caprins issus de son exploitation et les vautours spontanément, lors de leurs phases de prospection alimentaire, se repaissent de cette manne. Sans ces placettes, les vautours ne parviendraient pas à trouver naturellement une quantité suffisante de nourriture, essentiellement à cause des techniques modernes de conduite des troupeaux et des règles sanitaires qui imposent l'enlèvement et l'acheminement des animaux morts en exploitation vers les établissements d'équarrissage. ■

Depuis 2010, ce programme de mécénat CEMEX/LPO cible plus particulièrement la protection du vautour moine, espèce particulièrement menacée au niveau européen, et ayant fait l'objet d'une réintroduction par la LPO dans les Grands Causses. La colonie, située à cheval sur les départements de la Lozère et de l'Aveyron, constitue la principale population française avec 20 couples. Le programme d'action entend favoriser l'essor de la population actuelle par la préservation, voire l'amélioration de ses habitats et sites de reproduction tout en réduisant les facteurs de mortalité anthropiques. Parallèlement, un travail de communication, d'échanges et de sensibilisation des acteurs locaux et du grand public a été engagé.



Vautour moine.

Vautour fauve en plein vol.



Intérieur de l'observatoire ornithologique de la réserve naturelle nationale «Michel Brosselin» de Saint-Denis-du-Payré.



Vue des marais de Rochefort.



Marais de l'Ouest : un pr à la conquête

Soutenue par CEMEX, la LPO travaille au quotidien pour réhabiliter les 20 000 hectares de zones humides dont elle assure la gestion en propre.

Parmi ces espaces naturels, les «marais de l'Ouest» bénéficient d'un programme qui en font l'un des premiers sites français servant de lieu de reproduction à des espèces d'oiseaux protégées.

Entre mer et continent, les marais bretons, poitevins et charentais accueillent des effectifs significatifs de populations françaises d'oiseaux nicheurs inféodées aux prairies des zones humides (15 à 20 espèces). Composés de prairies humides et de vasières, traversés par des canaux, ils figurent parmi les premiers sites français pour la reproduction d'oiseaux remarquables tels que le canard souchet, l'échasse blanche, la barge à queue noire ou encore la guifette noire.

Ils abritent également une grande diversité floristique et faunistique, comme le vison d'Europe, un des mammifères les plus menacés en Europe.

Il y a urgence à préserver «l'herbe des marais» !

Les marais atlantiques ne font pas exception à la régression des zones humides avec la disparition de 50% des prairies humides du marais poitevin, entre 1970 et 1990 (près de 30 000 hectares). Sans la mobilisation de la LPO, avec le soutien de CEMEX, certains de ces espaces étaient menacés d'abandon ou de mise en culture.



Guifette noire.



UN MÉCÉNAT SALUÉ PAR L'ÉTAT

En mai 2011, le programme de mécénat CEMEX/LPO dans les marais de l'Ouest a fait l'objet d'un film réalisé par l'IFORE (Institut de Formation de l'Environnement) du Ministère en charge de l'Écologie. Au travers d'interviews de représentants de CEMEX et de la LPO, le film illustre les actions menées dans les marais et plus largement la relation entreprise/association. La mission mécénat du Ministère est à l'origine de ce film pédagogique diffusé notamment à l'ensemble de ses correspondants régionaux basés en DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Programme des zones humides.

Pour la période 2003-2012

Devant ces menaces, la LPO a acquis très tôt des prairies humides dans la plupart des marais côtiers atlantiques (près de 700 hectares), regroupés sous l'appellation «marais de l'Ouest».

Dans les marais de Rochefort, les parcelles sont exploitées de manière traditionnelle par des agriculteurs locaux, tandis que la gestion hydraulique est maîtrisée par la LPO. Les différentes inter-

ventions de la LPO permettent l'existence et le maintien des deux seules colonies de guifettes noires des marais de Rochefort.

Par ailleurs, dans le marais breton vendéen, sur ses prairies (82 hectares), la LPO maintient une activité agricole traditionnelle (pâturage extensif), restaure et gère des niveaux d'eau

compatibles avec la conservation des oiseaux d'eau et la préservation d'un paysage typique et traditionnel. Ce lieu est l'un des derniers bastions français de nidification pour sept

espèces de limicoles et plus de la moitié de l'effectif français du canard souchet s'y reproduit.

De plus, les prairies humides pâturées de manière extensive accueillent une flore riche

et patrimoniale dont plusieurs espèces sont protégées au niveau national (comme la renoncule à feuilles d'ophioglosse). Les différentes actions engagées ont abouti, depuis

2006, à la stabilisation ou l'augmentation des effectifs des espèces suivies, et à l'installation de nouvelles espèces. ■

**«Les marais
de l'Ouest
sont le milieu
naturel
d'une flore
et d'une faune
exceptionnelles.»**

Observatoire des oiseaux vous êtes observés !

Donation pluriannuelle de CEMEX pour la période 2011-2012

*Rouge-gorge
dans
la neige.*



*De haut en bas,
quelques exemples
d'oiseaux des jardins :
le serin cini,
le troglodyte mignon,
la mésange bleue.*

des jardins : souriez,

Le programme de l'Observatoire des oiseaux des jardins est l'occasion de découvrir et surtout de contribuer à un programme national de sciences participatives dont l'objet est de suivre l'évolution des oiseaux communs grâce aux observations du plus grand nombre.



**UN MÉCÉNAT
À VOCATION
PÉDAGOGIQUE**

Outre son intérêt scientifique, ce programme de mécénat CEMEX/LPO constitue également un formidable outil de sensibilisation du public amenant les observateurs à changer leur regard sur la biodiversité, et donc, à contribuer collectivement et au quotidien, à une meilleure prise en compte de celle-ci. Ainsi, dès le lancement de l'Observatoire des oiseaux des jardins, CEMEX, avec l'appui de la LPO, a entamé une campagne de sensibilisation de l'ensemble de ses salariés afin de leur permettre de découvrir les sciences participatives, et de les inviter à contribuer à cet Observatoire.

Aujourd'hui, une politique de préservation de la biodiversité ne peut plus se limiter à la désignation d'espaces naturels protégés, ou de plans d'actions en faveur des espèces les plus menacées. Si ces actions de conservation ont un impact positif, elles ne sont pas opérantes pour la nature dite «ordinaire». Or, c'est sur cette nature que repose le bon fonctionnement des écosystèmes.

Agir pour la biodiversité ordinaire, oui mais comment ?

Les évolutions actuelles (urbanisation, changement climatique...) sont si rapides et nombreuses, qu'il est difficile pour les scientifiques de pouvoir toutes les évaluer. Afin de faciliter l'étude et la compréhension de leurs impacts sur la biodiversité ordinaire, les scientifiques ont besoin d'un maximum de données, couvrant à la fois de vastes territoires et toutes les saisons de l'année. Le grand public, en suivant des protocoles simples et précis, est en mesure d'apporter cette masse d'informations aux chercheurs. C'est ce que l'on appelle : les «sciences participatives».

Inauguré en mars 2012, l'Observatoire des oiseaux des jardins est l'un de ces programmes. Ouvert à tous les curieux de nature, du débutant au plus expérimenté, son principe est simple : il s'agit de compter les oiseaux présents dans un jardin, un parc public, sur un balcon... puis d'entrer ses observations sur le site internet dédié www.oiseauxdesjardins.fr. La LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle, soutenus par CEMEX, se sont tout naturellement associés pour ce projet ; la LPO se chargeant plus particulièrement de la promotion et de l'animation du programme à l'aide de son important réseau afin de collecter un maximum de données. Enfin les deux structures participent à l'analyse et à la restitution de ces informations. A travers cette enquête, l'objectif est de comprendre quand et pourquoi les oiseaux visitent les jardins, quelles sont les influences des modes de gestion de ces espaces, ou encore quelles sont les tendances évolutives de ces populations d'oiseaux. Au-delà des données rassemblées, c'est un suivi de l'état de la biodiversité qui est réalisé ; les oiseaux étant en effet de bons indicateurs de l'évolution des milieux. ■

«L'Observatoire des oiseaux des jardins amène le grand public à contribuer collectivement à une meilleure prise de compte de la biodiversité.»

*Vol gracieux
d'une guifette
noire.*

La protection de la guifette noire racontée par...



*Christophe Egreteau,
salarié de la LPO depuis plus 20 ans,
est en charge de l'acquisition foncière
ainsi que de la gestion des marais
acquis par la LPO en marais
de Rochefort (260 hectares), depuis
les années 1990. Il nous livre
son témoignage quant à l'efficacité
du mécénat de CEMEX en faveur
du retour des guifettes noires
en marais de Rochefort.*

12

**C'EST LE NOMBRE
D'ASSOCIATIONS LPO
RÉPARTIES DANS
12 RÉGIONS DE FRANCE
ET AYANT BÉNÉFICIÉ
DU MÉCÉNAT DE CEMEX.**

« Dans le cadre de ma mission de gestion des espaces protégés, je suis chargé de favoriser la nidification des guifettes noires en marais de Rochefort. Etant donné que cette espèce est considérée comme vulnérable sur notre territoire (270 couples nicheurs en France en 2010) et l'importance du marais de Rochefort en matière de reproduction, la LPO veille à offrir des sites et des conditions de nidification favorables.

**«Le mécénat
de CEMEX
est primordial
pour la nidification
des guifettes
noires en marais
de Rochefort.»**

Le mécénat de CEMEX, accordé à ce programme depuis 2003, est primordial puisqu'il permet de financer et de poursuivre les actions en faveur de cet oiseau sur ces terrains. Ces derniers n'ont en effet pas de statut réglementaire de protection forte (ils ne sont pas classés en réserve naturelle) et ne bénéficient donc pratiquement pas de financement public pour leur gestion. CEMEX nous permet donc de mener plusieurs actions : gestion de niveaux d'eau adaptés et stables en hiver et au printemps pour que les guifettes noires puissent nicher dans les prairies inondées ; gestion du bétail pour éviter le piétinement et le dérangement ; sensibilisation du public (pêcheurs, promeneurs...) susceptible de fréquenter les lieux ; prospection, suivi et surveillance des sites de nidification. Ces actions portent leurs fruits puisque les marais de Rochefort accueillent, selon les années, 8 à 15 couples de guifettes noires alors qu'ils n'en abritaient aucun lors de l'achat de ces marais par la LPO». ■

Bilan et perspectives.



Depuis 2003, le mécénat environnemental de CEMEX a permis de financer et de poursuivre un grand nombre d'actions de la LPO pour la préservation d'espaces remarquables, comme les marais de l'Ouest, et celle d'espèces sensibles, telles que les vautours dans les Grands Causses.

Plus récemment, avec le projet de l'Observatoire des oiseaux de jardins, CEMEX et la LPO ont pris conscience de la formidable opportunité que leur offrait le mécénat pour sensibiliser davantage les salariés de CEMEX et leurs familles

à l'importance et à la vulnérabilité de la nature.

Ainsi les partenaires ont-ils décidé que, chaque année, ils s'attacheraient à mieux faire connaître l'un des programmes retenus, par exemple en organisant des sorties nature ou des chantiers bénévoles de restauration écologique. C'est main dans la main et aux travers de programmes toujours plus ambitieux que CEMEX et la LPO entendent poursuivre leur mission commune de préservation du vivant afin que le mot «biodiversité» conserve tout son sens pour les générations à venir. ■

LPO

Fonderies Royales
8 rue du Docteur Pujos
BP 90263
17305 Rochefort Cedex
Tel. 05.46.82.12.34
Fax. 05.46.83.95.86
www.lpo.fr

CEMEX France

2 rue du verseau
SILIC 423
94 583 Rungis Cedex
Tel. 01 49 79 44 44
Fax. 01 46 87 50 82
www.cemex.fr